

CHATEAU
DE VAUX-LE-VICOMTE.

DOCUMENTS

SUR LES

ARTISTES PEINTRES, SCULPTEURS, TAPISSIERS ET AUTRES,

QUI ONT TRAVILLÉ

POUR LE SURINTENDANT FOUQUET,

PAR M. EUGÈNE GRÉSY,

Annotés par M. Artaud DE MONTAIGLON,

Membres résidants de la Société impériale des Antiquaires
de France.



CLUN.

H. NICHELIN, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE.

—
861.

K 20/288

Eigentum der Universität
Frankfurt a. M.

CHATEAU DE VAUX-LE-VICOMTE.

DOCUMENTS

SUR LES ARTISTES PEINTRES, SCULPTEURS, TAPISSIERS ET AUTRES

QUI ONT TRAVAILLÉ AU CHATEAU DE VAUX-LE-VICOMTE

POUR LE SURINTENDANT FOUQUET,

D'APRÈS LES REGISTRES DE LA PAROISSE DE MAINCY.

Au lever de l'astre radieux qui personnifie Louis XIV apparut un météore dont le scandaleux éclat éblouit un instant la France. Pour ne pas être éclipsé par le surintendant Fouquet, le grand roi crut devoir nous donner Versailles, et il fallut un Colbert pour rétablir les finances de l'Etat, ruinées par les monstrueuses dilapidations de son prédécesseur. Tout le monde sait que, pour créer Vaux, ce génie de la prodigalité démolit et rasa trois villages (1), aplanit les montagnes, creusa des canaux et mit à contribution tous les arts de son temps; il eut à sa solde les inspirations de Molière et de La Fontaine; ce fut à lui que les *le Brun* et les *le Nôtre* consacrèrent les prémices de leurs immortels talents. Néanmoins on ne possédait autant dire pas de documents sur les artistes qui ont prêté leur concours à la décoration de l'œuvre de *Levau*; le

(1) Vaux-le-Vicomte, avec une église et un moulin, les hameaux de Jumcau et de Maison-Rouge.

maître avait tout intérêt à dissimuler les millions qu'il engouffrait dans l'enfantement de ces merveilles. Deux notes saisies à Vaux ne le prouvent que trop; M. P. Clément les a le premier publiées dans sa remarquable *Etude sur Fouquet* :

« Son Eminence ira mercredi coucher à Vaux; faudra congédier les journaliers et massons du grand canal, en sorte qu'il y en ait peu; faut les employer pendant ce temps-là dans les fermes (1) et à Maincy. »

« Le roy va dans huit ou dix jours à Fontainebleau; faites oster tous les tesmoins de terre partout et laissés aller les Hérissois (2) aux vendanges qui ont demandé d'y aller. »

Le coffret trouvé à Vaux lors du procès contenait trois cent vingt et une lettres de Fouquet, ou de ses commis et agents, « sur le fait des bâtiments et décorations de la maison de Vaux; » mais malheureusement les pièces originales ont été probablement détruites, et le procès-verbal des commissaires n'analyse succinctement que neuf pièces au point de vue de l'accusation. Aucun nom d'artiste célèbre n'est cité; on trouve seulement: 1° un ordre de Fouquet à Talot d'achever promptement la grande terrasse (3);

(1) M. P. Clément écrit par erreur *les fermes*; ce lieu m'étant inconnu, j'ai vérifié sur le manuscrit original, où j'ai lu: *les fermes*; évidemment Fouquet voulait désigner les fermes des Granges, de Pouilly, de Mainpincien, de Sivry et de Maison-Rouge, dont il a énuméré les acquisitions au *Procès*. (Interrogation XIV, p. 25 et 28).

(2) Hérissey, canton du Châtelet, arrondissement de Melun.

(3) C'est au pied de l'escalier conduisant à cette terrasse que l'on voit encore aujourd'hui les restes d'une sculpture que M^{lle} de Soudéri, dans le tome X de la *Clélie* (p. 1157), dit être de l'invention de *le Brun*. C'est un lion plein de floré, sous la grille duquel se réfugie un écureuil poursuivi par une couleuvre, les armes parlantes de Fouquet et de Colbert; car il y a encore certaines provinces où l'on dit un *fouquet* pour un écureuil, et le nom latin de *coluber* n'a pas besoin de plus ample explication; c'était donc pour signifier la protection royale que le surintendant croyait avoir contre son rival, allégorie éphémère que la fortune devait bientôt transformer en un monument d'éternelle ironie, car la couleuvre étouffa l'écureuil et le lion n'en fit qu'une bouchée.

2° trois comptes de Pierre Gittard (1), qui, en trois années, a fourni 17,420 l. 17 s. de charpenterie; 3° un ordre, donné le 13 mars 1660, de faire disparaître les terres et roches qui étaient en vue du côté de la basse-cour (2).

Une particularité fort curieuse, qui était restée jusqu'ici ignorée, nous a été révélée par M. Lacordaire dans sa *Notice sur les Gobelins* (3), c'est que la royale manufacture est fille aussi des œuvres féeriques de Fouquet, puisqu'elle a été fondée avec l'héritage d'une manufacture de tapisserie que le surintendant avait établie dans son domaine à Maincy. Là, sur les dessins de *le Brun*, on exécuta les *Chasses de Méléagre* et cinq pièces de l'*Histoire de Constantin*; ces dernières, qui composaient ce qu'on appelait la troisième tenture, furent apportées et complétées aux Gobelins, et même, pour en dissimuler la provenance, on exécuta « cinq bordures qui furent retraits, quatre armes du roi, huit couronnes et quatre soleils, qui furent

(1) Le charpentier du surintendant appartenait à une famille originaire de Blandy; son frère, Daniel Gittard, qui y est né le 14 mars 1625, est devenu un célèbre architecte, ainsi qu'on le voit dans une intéressante notice publiée par M. Taitlandier dans les *Archives de l'art français*, IX^e année, III^e livraison, 1859, p. 97. Nommé membre de l'Académie de peinture et de sculpture à sa création, cet artiste est cité à Paris pour sa participation à la construction de l'église Saint-Sulpice et pour le portail de l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas. C'est sur ses dessins qu'ont été construits l'hôtel de la Force, rue Taranne, l'hôtel de la Meilleraye, rue des Saints-Pères, et la maison du musicien Lulli, qu'on montre encore au coin de la rue Sainte-Anne et de la rue des Petits-Champs. Pierre Gittard, fils aîné de Daniel, suivit la même carrière que son père; devenu ingénieur des bâtiments du roi à Lille, il fut aussi reçu membre de l'Académie d'architecture et nommé chevalier de Saint-Louis. Il fut mandé à Paris, en 1719, pour donner les dessins du portail méridional de Saint-Sulpice. Daniel Gittard, son quadsraieul maternel, possédait, à Blandy, une maison de campagne et une ferme qui se sont conservées près d'un siècle et demi dans sa descendance, alliée aux Guérin et aux Boudet, avocats distingués du Parlement de Paris.

(2) Ce travail gigantesque n'était pas encore terminé le 19 août suivant, jour où eut lieu un éboulement de roches qui coûta la vie à un ouvrier limousin. (Actes mortuaires de Maincy.)

(3) 3^e édition, 1855, in-8°, p. 65.

appliqués (1) » probablement à la place de l'écurie, du double *phi* et de la devise ambitieuse de Fouquet, tels qu'on les retrouve sur les livres provenant de sa bibliothèque (2), sur les jetons frappés en son honneur et sur les lambris de son château.

Ce renseignement nous suggéra l'idée de compulsier les actes de l'état civil de la paroisse de Maincy. D'abord un premier examen nous parut contredire la déposition du surintendant, qui, dans ses interrogatoires, dit avoir fait commencer les travaux dès 1640, « y faisant faire quelque chose tous les ans. » Pérelle, au bas d'une de ses gravures, prétend que les travaux furent commencés en 1653, et ce-

(1) Mémoire de Mesmyn, premier secrétaire des bâtiments. (Arch. de l'empire, section domaniale.)

(2) Les bibliothèques publiques de Paris conservent beaucoup de livres avec les armes de la famille Fouquet. Ils sont toujours de reliure pleine et en veau fauve ; je n'en connais pas en maroquin ; mais aucun ne doit être considéré comme ayant fait partie de la bibliothèque personnelle du surintendant. En effet, si les armes sont frappées sur le plat et si le dos offre aussi les armes et le double *phi* entrelacé, on y trouve en même temps la marque des Jésuites, c'est-à-dire l'IHS dans une couronne d'épines surmontée de trois clous. L'explication de ce fait se trouve dans Piganiol (v, 423), et beaucoup mieux dans le *Sejour à Paris* de M. de Neméitz, article de la bibliothèque du collège des Jésuites ou de Louis-le-Grand (Leyde, 1727, 1, 261) : « Monsieur Fouquet, ci-devant ministre d'Etat de France, a l'ogué une pension annuelle de 1,000 écus pour sa conservation et augmentation. Les livres qu'on achète pour cet argent sont marqués au dos de deux *phi* grecs, qui doivent signifier les lettres initiales du nom de *François Fouquet*. » Ainsi les livres qui portent à la fois les armes de Fouquet et la marque des Jésuites sont ceux achetés avec la rente donnée par le père du surintendant et reliés à ses armes pour en garder le souvenir. Peut-être même les fers, une fois faits, ont-ils été employés indistinctement. Ce qui est sûr, c'est qu'ils ont servi longtemps, car on connaît des livres du XVIII^e siècle qui les portent. — J'ai sous les yeux un rare petit volume : « Mémoire des manuscrits de la bibliothèque de Monsieur Fouquet qui se vendent à Paris chez Denys Thierry, Frédéric Leonard, Jean Dupuis, rue Saint-Jacques, et Claude Barbin, au palais. M.DC.LXVII, in-12 de 62 pages. » Les 44 premières sont occupées par le détail du recueil ou, pour mieux dire, de la collection de M. de Loménie. Tous ont du reste trait à des matières historiques et surtout à l'histoire moderne de la France.

A. de M.

pendant les registres de Maincy ne signalent pas trace d'ouvriers étrangers au pays avant 1657.

C'est le 8 février 1657 qu'un gentilhomme du voisinage, M. Villevessin (1), raconta à la reine qu'il avait compté neuf cents hommes travaillant aux ateliers de Vaux. Si l'on rapproche ce témoignage de la note écrite par Fouquet le 21 novembre 1660, par laquelle il exigeait qu'on en doublât le nombre, on a sujet de croire qu'il y a eu une époque où Vaux occupait dix-huit cents ouvriers.

On sait par l'interrogatoire de Fouquet que Watel et Courtois étaient les gens en qui il avait mis toute sa confiance ; aussi leur protection était-elle fort recherchée à Maincy, où nous les voyons plusieurs fois priés pour des parrainages, ainsi que M^{me} et M^{ls} Courtois.

« Noble homme » François Watel avait l'intendance de la maison de Vaux ; il se qualifiait seulement maître d'hôtel de M^r le surintendant. Ce fut lui qui découvrit que Colbert était venu en secret visiter les travaux, et dès ce moment il se concerta avec Courtois et son maître pour qu'une visite aussi importune ne pût pas se renouveler ; mais en dépit de leurs précautions l'affaire faisait grand bruit à la cour, car on rapporte que « Monsieur estant avec le roy à visiter les bastiments du Louvre, avant la disgrâce de M. Fouquet, le roy se plaignoit qu'il n'avoit point d'argent pour la continuation de ce grand édifice ; sur quoi Monsieur répondit galamment : Sire, il faut que Votre Majesté se fasse surintendant des finances seulement un an, et elle aura de quoy bastir (2). »

Il a été constaté que, pour sa dépense de maison, Fouquet donnait à Watel quatre millions par an, la dépense pour les domestiques seulement s'élevant à 371,407 livres. Dans le programme de la fête de Vaux, la collation dressée par Watel fut évaluée à cent vingt mille livres, ce qui doit équivaloir à près de trois fois la même somme de notre monnaie actuelle (3).

(1) Le procès, IV, 265, l'appelle Villeserin.

(2) *Portraits de la cour*, n^e série, t. VIII, p. 415, *Archives curieuses* de Cimber et Danjou.

(3) Je dois à la gracieuse libéralité de M. P. Viénot, ancien notaire à Melun, un manuscrit fort intéressant : c'est le registre des revenus de la vicomté de Melun et du domaine de Vaux

Une lettre compromettante de Watel à Courtois prouva qu'il trempait dans le projet de rébellion de son maître; aussi, lors de son arrestation, Watel se pressa-t-il de passer en Angleterre, où il demeura quelques années avant de revenir offrir ses services au roi et de couronner sa fin d'une manière digne de ses débuts.

Quant à Benigne Courtois, il paraît que le surintendant l'avait pris sans façon au roi, car on le trouve sur les registres de Maincy portant encore, en 1658, le titre de maître d'hôtel ordinaire du roy, et, en 1659, il ne prend que celui d'aide de la maison de M^r le procureur général. Sa femme se nommait Marie Coutant. En 1658, leur fille Marie eut pour compère, dans un baptême, Guillaume Musnier (1), qualifié prévôt de Vaux-le-Vicomte et bailli de la vicomté de Melun, acquise par Fouquet. Ce fut ce même Musnier, conseiller du roi, président en l'élection de Melun, qui reçut dans cette ville le fameux chargement des caisses et ballots contenant des statues et des monuments antiques (2) venant par terre de Lyon, sans nom

réunis, tenu en 1658 et 1659 par G. Musnier, avec notes et recommandations de la main même de Fouquet. Il est piquant de de pouvoir mettre en regard des folles prodigalités du surintendant le chiffre réel de ses ressources personnelles. Un dénombrement scrupuleux m'a prouvé que ces revenus ne montaient en total qu'à 48,501 livres 15 sols 6 deniers, auxquels il faut ajouter 67 muids 25 setiers de blé, 50 cordes de bois, 30 minots de sel, un porc gras estimé 18 livres, une demi-douzaine de chapons, une douzaine de poulets et « un gasteau au jour des Roys. » C'est le meunier des Prez de Maincy qui avait le privilège de servir ce plat de son métier sur la table fastueuse de son seigneur.

(1) G. Musnier mourut en juin 1675, âgé de cinquante-huit ans. Il avait marié, le 26 novembre 1668, sa fille aînée, Anne, à François-Paul Lefebvre des Bouilleaux, conseiller du roi, premier président du siège présidial de Melun; sa seconde fille, Marguerite, épousa, en 1678, Simon d'Alençon, écuyer, sieur de Montarand, gentilhomme de M^{me} la duchesse d'Orléans. Les armes de Musnier étaient de gueules à deux jumelles ondées d'argent et un poisson, nommé musnier, d'or, brochant en pal sur le tout. (Registres de l'état civil de Melun).

(2) Au nombre étaient deux sarcophages égyptiens, dont la vue inspira de jolis vers à Lafontaine. M^{lle} de Scudéri nous apprend que, pour les loger dans les jardins de Vaux, Méléandre,

de destinataire, mais qu'il prit soin de diriger clandestinement sur Vaux.

En face de toutes ces extravagances de la vanité, repons-nous un instant sur un trait qui honore la générosité de M^r le procureur général : les actes mortuaires de Maincy nous révèlent qu'il avait fondé un hôpital, appelé *la Charité*, pour recevoir le personnel de ses ateliers; dès le 12 octobre 1660 il en est fait mention.

Les archives de ce modeste village nous donnent en outre les noms de trois artistes peintres, de deux sculpteurs et de dix-neuf tapissiers haut-lissiers; elles nous font faire connaissance avec le maître fontainier et avec le jardinier en chef du surintendant.

le même qui a peint le cabinet de la généreuse Mélite, — Méléandre, l'homme noir, c'est-à-dire *le Brun*, — « fit bastir, en un petit coin de terre assez irrégulier, deux pyramides à l'imitation de celles qui sont auprès de Memphis. » Ces monuments, d'une haute antiquité, puisqu'ils remontent à la ve ou vi^e dynastie, sont les premiers de ce genre qui aient été apportés en France. Il paraît que, dans sa disgrâce, Fouquet en fit don aux religieuses de Longchamps. Plus tard, on ne trouva rien de mieux que de les enfouir dans l'ancien cimetière, mais nous ne savons à quelle époque. Lors de la suppression de l'abbaye, à la révolution, ils auraient été plutôt enlevés ou brisés qu'enfouis. Ne pourrait-on pas supposer qu'après avoir été exposés dans l'église on aura trouvé que ces dépouilles funèbres et païennes n'y étaient pas à leur place, et que, par un sentiment bizarre de leur qualité funéraire, on les aura enterrés pour les rendre à leur première destination? Quoi qu'il en soit, c'est derrière le chevet de l'église abbatiale qu'en 1845 le hasard les fit découvrir au nouveau propriétaire, M. de Chalabre, en présence d'un archéologue parisien, M. Bonnardot, auquel je dois ces curieux détails. C'est après avoir subi ces tristes vicissitudes, après avoir été exposés quelque temps dans une maison de la rue du Dragon, que, grâce à la générosité de M. de Chalabre, ces monuments sont venus, en 1845, prendre un rang important dans la collection du musée du Louvre (nos 5 et 7 de la section des sarcophages, dans le livret de M. de Rougé, 2^e édition, 1852). — Il faut rappeler aussi la statue antique de l'*Antinoüs* en bronze, haute de quatre pieds et demi, qui, des mains du fils de Fouquet, passa dans celles du prince Eugène et du prince de Lichtenstein, et ensuite dans celles du grand Frédéric, qui la fit mettre à Sans-Souci; on peut au reste en voir plus au long l'histoire dans l'*Abecedario* de Mariette, t. II, p. 259-61.

Artistes peintres.

Le Brun paraît n'être venu s'établir à Maincy avec sa femme que dans les derniers mois de l'année 1658, à l'époque où la manufacture de tapisserie fut mise en activité (1). Dans l'espace de trois ans, M^{me} le Brun (Suzanne



Porte de l'ancienne manufacture de tapisserie établie à Maincy par Fouquet et habitée par le célèbre peintre le Brun.

(1) L'installation de cette manufacture se fit dans un couvent en ruine que les Carmes de Melun avaient vendu au surintendant le 14 août 1658, moyennant 23 livres de rente et 25 arpents de terre en échange. Le procès-verbal d'expertise, dressé par Daniel Gittard, architecte et entrepreneur ordinaire des bâtiments du roi, et Pierre Gittard, maître charpentier, déjà nommés, constate qu'il y avait une chapelle au milieu de la cour, trois portes cochères de grainerie (dont une existe encore), un ancien « bastiment destiné à faire dortoir pour religieux, ainsi qu'il appert par des ouvertures en forme d'arcades sous murs du pourtour d'iceluy bastiment. » Toute la physiologie extérieure de cette construction n'a presque pas changé du côté du jardin, les arcades et les fenêtres sont seulement bouchées, mais les lucarnes ont les mêmes fermetures : des petits volets assemblés en point de Hongrie. Le 6 novembre 1695, un fils du surintendant, Louis-Nicolas Fouquet, chevalier, comte de Vaux, vicomte de Melun et seigneur de Maincy, a revendu la grande maison appelée encore *la Manufacture* à Noël Gittard, maître charpentier à Melun. Cette maison, située au bas

Butay) y fut cinq fois marraine : en 1658 avec M. Valdor, résident de l'électeur, évêque de Liège (1) ; en 1659 avec Watel et avec M. Beau drain, peintre ; enfin en 1661 M. et M^{me} le Brun tinrent sur les fonts de baptême, mais par fondés de procuration, le fils du sculpteur Legendre, qui était né à Maincy.

Nous voyons aussi que, le 1^{er} octobre 1660, le Brun, qu'on qualifiait alors directeur des peintures du château de Vaux, fit célébrer à Maincy un service pour ses deux frères (2), morts à Paris trois jours auparavant, le 27 septembre.

C'est ici le lieu de rapporter un document piquant, qui se rattache au séjour de le Brun à Maincy, et que nous avons trouvé dans l'*Épithaphier de l'Île-de-France* (3), à l'article de l'église Saint-Etienne de Maincy ; la note est ainsi conçue : « On y voit sur le maître-autel un S. Estienne lapidé fait par feu M. le Brun, 1^{er} peintre du roy, dont l'original est à N. D. de Paris (4) ; et au-dessus du

du village, au coin de l'entrée du Petit-Parc, appartient aujourd'hui en partie à M. Leroy, qui a eu l'obligeance de me communiquer les anciens titres où j'ai puisé ces renseignements.

(1) C'est le Jean Valdor dont il a été question dans le premier volume des *Archives de l'art français* ; Documents, t. I, p. 224-230, et aussi t. III, p. 206-208.

(2) Nicolas le Brun, peintre de paysages, et Gabriel le Brun, peintre et graveur, étaient alors âgés, l'un de quarante-cinq ans, et l'autre de trente-cinq. On ignorait jusqu'ici la date de ces deux morts simultanées. Elles furent le résultat d'un crime ; j'en ai retrouvé la preuve à la bibliothèque impériale, dans une collection de portraits des fameux criminels. Au bas d'une eau-forte, exécutée avec plus de talent que n'en comportent d'ordinaire les portraits de cette sorte, une main contemporaine a écrit cette curieuse mention : « Louis Lebrun, peintre, a été pendu pour avoir empoisonné la famille de M. Charles le Brun, premier peintre du roy. » On n'a pas pu encore retrouver le procès criminel aux archives de l'empire. G. le Brun a gravé, d'après un dessin de son frère Charles, une allégorie sur le mariage de M. et M^{me} Fouquet, dont les armoiries sont couronnées par le génie de l'Abondance et déposées sur un autel au pied duquel s'enlace une syrène, avec huit vers au bas.

(3) Mss de la Bibl. impér., fonds du Saint-Esprit.

(4) Peint pour les orfèvres de Paris en 1651, et gravé par Audran Cf. *Mémoires des Académiciens*, I, 15.

premier autel à gauche dans la nef (1) est une Madelène, qui est, à ce qu'on dit, le vray portrait de mad^e Fouquet, f^e du surintendant des finances, alors seigneur de Vaux le Vicomte. » C'est en vain que nous avons fait des recherches dans le pays pour retrouver cette peinture, disparue en 1793 et regrettable à double titre, car jusqu'ici on ne connaît pas de portrait de « haute et puissante dame Marye Magdaleine Janin de Castille (2), » circonstance d'autant plus étonnante que sa beauté a été chantée par la Fontaine et que tous les burins de l'époque se sont occupés à peindre son mari.

On admire encore à Vaux trois belles pages du pinceau de le Brun : l'*Apothéose d'Hercule*, au plafond de l'ancienne antichambre de M^{me} Fouquet (3); le *Triomphe de la Fidélité*, au plafond de la salle de compagnie, et *Morphée*, sous les traits d'une femme ravissante, au plafond du cabinet du surintendant. C'est évidemment celui-ci que l'artiste a voulu glorifier dans les deux premières compositions : monté sur un char, qu'entraînent de fougueux coursiers, le demi-dieu entre dans l'Olympe, guidé par la Sagesse et couronné par l'Immortalité; dans sa course rapide il écrase un serpent, toujours cette malicieuse allusion aux rivalités dont nous avons parlé. Quant à la Fidélité, elle est représentée sous les traits d'une belle femme ayant un épagueul endormi sur ses genoux; elle tient une clé d'or, qui semble rappeler l'attribut des finances, et a pour cortège la Prudence, la Raison et la Force; Apollon la protège contre les attaques de l'Envie et des mauvaises Passions, en décochant ses flèches sur les monstres qui les personnifient (4).

(1) L'ancienne chapelle seigneuriale.

(2) Acte de baptême de la paroisse de Vaux-le-Vicomte, 20 mai 1633. (Mairie de Maincy.)

(3) Aux deux extrémités de cette salle, des anges soutiennent les armes de la famille Janin de Castille. — D'azur au chapeau sommé de trois tours d'or; pour devise : *Surgit radicibus altis*.

(4) Dans une note de l'*Abecedaris* de Mariette (article *le Brun*, t. III, p. 94) j'indiquais une lettre anonyme de trente et une pages in-4^o, relative à Vaux, et à propos de laquelle je prononçais le nom de Félibien comme celui de son auteur possible,

La rapide disgrâce de Fouquet a privé les arts d'une peinture capitale que le Brun devait exécuter au plafond du dôme, dans le grand salon. Les ducs de Praslin m'ont assuré n'avoir jamais trouvé trace du plafond des *Quatre saisons*; Carle Audran n'a donc pu graver ses quatre belles planches que d'après les cartons ou une esquisse du maître. Il existe deux états de ces gravures avec et sans la dédicace de le Brun à Louis XIV.

en remarquant que cette lettre n'était pas la seule, et que, si Félibien ne les avait pas plus tard remises dans ses œuvres, il était facile de comprendre qu'il eût, après la chute du ministre, laissé dans l'ombre les descriptions de ces magnificences qui avaient humilié Louis XIV. Depuis, j'en ai vu une autre; il reste à retrouver la première, qui, d'après le commencement de la seconde, pourrait n'être qu'une revue générale du château. Dans la seconde (in-4^o sans titre de vingt-sept pages), il entame le détail des peintures et décrit le plafond du *Triomphe de la Fidélité* et tous les tableaux, accessoires et ornements qui l'accompagnent et servent à la décoration de la pièce. La troisième lettre (in-4^o sans titre de 31 pages) est consacrée à décrire le plafond de l'*Apothéose d'Hercule* et le portrait de M^{me} Fouquet, dont les cheveux étaient noirs (p. 27), et qui était peinte sous la figure de la Beauté accompagnée de Minerve, qui l'aide à retenir l'Amour dans les liens de l'Hyménée. Il devient de plus certain que ces lettres sont de Félibien, faisant partie d'un volume exclusivement composé d'éditions séparées et originales de différents opuscules de Félibien, même le dernier, *Lettre d'un gentilhomme de province à une dame de qualité, sur le sujet de la comète* (Paris, Michallet, 1681), qui porte à la main : *par monsieur Félibien*. Ce volume appartient à M. Duplessis, qui l'a acquis à la vente de M. Boisselier. Si l'on retrouvait la première lettre, on aurait le tout, car la troisième se termine par le mot *fin*, qui n'est pas à la seconde, et alors il conviendrait de les réimprimer, à cause du curieux détail de toutes les intentions du peintre. J'ajouterai que dans la *Clélie* il est fait allusion à cet ouvrage de Félibien dans les termes les plus élogieux (Cl. X, p. 1115). — Enfin, sur la question des portraits de M^{me} Fouquet, je rappellerai ce passage de Guillet de Saint-Georges, dans sa *Vie de Michel Anguier*: « Il fit pour le cabinet de l'orangerie, à Saint-Mandé, une Charité qui, sevrant entre ses bras un enfant endormi, en a un autre à ses pieds et deux qui en sont tout proches, pour représenter madame Fouquet et ses enfants et marquer la tendresse et l'union qui régnoient dans cette famille. » (*Mémoires inédits des Académiciens*, t. I, p. 441.)

A. de M.

Enfin « M. Baudrain (1), M^e peintre à Paris, » et « honorable homme Philippe Lallement (2), maistre peintre, » ont fait acte de présence à Maincy, l'un en 1658, et l'autre en 1661; ils ont donc dû concourir à la décoration du château.

Sculpteurs.

Parmi les créanciers opposants qui figurent au procès de Fouquet (3), il y avait déjà à noter un sculpteur, Michel Magnan; il faut ajouter à ce nom celui de Nicolas Legendre, maître sculpteur (4), qui eut un fils à Maincy, nommé Charles par M. et M^{me} le Brun, et celui de Nicolas Lemort, Breton et sculpteur de vacation, qui mourut à Vaux quatre jours avant la fameuse fête; il ne devait guère être employé que pour sculpter les ornements et l'architecture, car le mot de sculpteur de vacation ne se peut entendre que dans le sens de payé à la journée.

Architectes.

Après Leveau, dont l'œuvre s'est conservée intacte, nous n'avons trouvé à enregistrer que le nom d'Antoine Bergeron, « juré des massonneries du roy, » qui travaillait à Vaux en 1660.

(1) On a déjà vu ce nom; ne serait-ce pas celui de Beaubrun, écorché par l'inattention de celui qui tenait le registre?

(2) Il ne faut pas confondre ce peintre avec le Lallement de Lorraine, qui fut le second maître du Poussin, et qui s'appelait Georges; le premier tableau du Mai, donné par les orfèvres à Notre-Dame de Paris en 1650, était de sa main. Philippe Lallemand était de Reims; il fut reçu de l'Académie le 11 juin 1672, et mourut à quatre-vingts ans, le 22 mars 1716. (*Archives, Documents, I, 307.*) Il était peintre de paysages, et l'on sait leur rôle dans la décoration des galeries; il suffit d'en citer pour exemple la galerie de Romanelli, au palais Mazarin, et celle de l'hôtel Lambert.

(3) Tome IV, in-18 (Paris, la veuve Cramoisy, 1691), p. 186.

(4) Il était né à Etampes; il est mort à cinquante-deux ans, en 1671, et fut enterré dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet. (Cf. Florent le Comte, édit. de Paris, t. III, p. 157-158, et la liste des académiciens, *Documents, I, 365*, et celle des morceaux de réception, II. 376.)

Graveur en médailles.

Le surintendant avait aussi à son service, en qualité de premier secrétaire, un très-habile graveur en médailles, nommé Bertinetti. Le cabinet des médailles, à la bibliothèque impériale, possède trois magnifiques médaillons de cet artiste, qui a francisé son nom en les signant : Bertinet. Ce sont des représentations de Louis XIV, portant pour légendes des éloges emphatiques. Comme jusqu'ici on n'avait pu recueillir aucun renseignement sur un médailliste aussi distingué, nous donnerons quelques détails sur sa vie, qui fut des plus romanesques; elle a été publiée par un avocat de ses amis, mais dans un petit livre très-inconnu, l'*Heureux chanoine de Rome, nouvelle galante, ou la Résurrection prédestinée*, par C. M. D. R., avocat en la cour (1707, in-12 de 194 pages), rare et curieux volume, dont nous devons la communication à l'obligeance de notre honorable confrère M. Taillandier, et où, d'après le titre, on ne se serait guère avisé d'aller chercher la vie d'un artiste. Sans les médailles que nous signalons, le livre n'était qu'un roman; sans le livre, l'une des médailles était incompréhensible; ainsi les deux choses non-seulement se complètent l'une par l'autre, mais se donnent réciproquement une authenticité qui leur manquerait sans cela.

Bertinetti était né à Ostie, à quelques lieues de Rome. La nature l'avait doué d'une très-belle voix; aussi, dès l'âge de dix ans, fut-il reçu enfant de chœur à Sainte-Marie-Majeure, et à vingt ans il y obtenait un canonicat; mais il devint si passionnément épris de la fille d'un célèbre avocat de Rome, nommé Borromei, qu'il quitta la soutane et se battit en duel avec le chevalier Urbini, son rival, qu'il fit plus tard assassiner par des sicaires. Pour échapper aux poursuites de la justice, Bertinetti sortit de Rome déguisé en pèlerin, et alla, en compagnie d'autres pèlerins, à Venise, où l'ambassadeur de France, qui était parent de Fouquet, lui fit accueil à cause de son grand talent musical, car notre beau chanteur jouait en outre de plusieurs instruments avec une rare perfection. Amené en France par son protecteur, il eut occasion de s'entretenir avec le surintendant, qui fut frappé de ses capacités et l'attacha de suite à son service pour aller traiter des négociations à l'étranger. Il était à Cologne lorsque la belle Antonia Borromei, que ses parents tenaient enfermée dans un couvent,

apprit la nouvelle fortune de son amant; elle trouva moyen de s'échapper de Rome, munie d'un sac de 2,000 pistoles qu'elle avait dérobé à son père, et arriva à Paris déguisée en gentilhomme; informée chez Fouquet de la mission que remplissait *Bertinetti*, elle repartit de suite pour Cologne, où elle le trouva à son auberge. Sans plus attendre, ils se marièrent dans cette ville, et revinrent ensuite obtenir l'agrément du surintendant, qui lui-même devint éperdument amoureux de M^{me} Bertinetti. L'auteur de la relation assure que c'était une des plus belles créatures qu'il y eût au monde, mais que cette vertueuse épouse sut résister aux puissantes séductions de Fouquet, qui ne tarda pas à la traiter avec la plus grande estime, ainsi que son mari, devenu dépositaire de tous les secrets de son maître. Compromis lors du procès, *Bertinetti* subit, à la Conciergerie du Palais, une détention de huit années, pendant lesquelles sa femme ne l'abandonna pas d'un instant. Le cabinet des médailles possède même un joli médaillon en bronze de 1664, acquis depuis peu, et représentant Fouquet en costume de surintendant, avec la calotte et la simarre. C'est dans sa prison que *Bertinetti* l'a modelé de souvenir, en datant et signant courageusement son œuvre, témoignage d'une fidélité qui l'honore, un an après la condamnation de son maître. Celui-ci, par conséquent, était déjà transféré à Pignerolles, et la légende porte néanmoins : NICOL. FOUQUET. PR. GNAL. SURINTEND. DES. FIN. ET. MIN. DESTAT, et à l'exergue : BERTINET. IDÉE 1665. Le pauvre diable en était à sa huitième année de détention lorsqu'il eut la pensée, plus fructueuse que la précédente, de modeler un petit portrait du roi, « pas plus grand que l'ongle, » mais d'une ressemblance telle qu'il fit l'admiration de la cour et valut au prisonnier sa liberté, ce qui explique la reconnaissance enthousiaste de l'artiste et les légendes si louangeuses dont il entourait les portraits de son royal bienfaiteur. Ces flatteries ne paraissent pas avoir déplu au grand roi, car il lui aurait accordé graduellement jusqu'à douze mille livres de pension, tant sur sa tête que sur celle de son fils. Bertinetti a dû mourir à Rome, où il alla se retirer dans la famille de sa femme, vers la fin de sa carrière.

Est-ce aussi à Bertinetti qu'il faut attribuer une dizaine de jetons ou médailles frappés en l'honneur de Fouquet et de sa famille? Nous ne voyons pas de raisons de le croire : la plupart sont purement héraldiques; trois seule-

ment présentent une signification historique, qu'il est difficile de rattacher exclusivement à la vie du surintendant. Ainsi deux de ces jetons portent au droit un château sommé de trois tours, et sur celle du milieu un écureuil assis. La légende : NIHIL. ALTIUS. AMBIT semble bien avoir été adoptée comme correctif à la devise ambitieuse : Quo non ascendet? que l'on a reprochée à Fouquet, et pour exprimer que son alliance avec Marie-Madeleine de Castille comblait tous ses desirs. Sur le revers de l'un de ces jetons sont représentées deux figures allégoriques : la Paix ramenant par la main la Justice, avec cette inscription : TANDEM. ECCE. TANDEM, ce qui pourrait être une allusion à l'entrée en charge du surintendant, en 1653, l'année où finit la guerre de la Fronde. Sur le revers d'un autre jeton on voit un baril rempli de pièces d'artifice en feu avec la légende : NVNC. LVDICRA et la date de 1660 à l'exergue. La grande fête donnée en l'honneur du roi, à Vaux, n'eut lieu qu'en 1661; cette devise ne pourrait donc s'appliquer qu'à une fête qui eut lieu le 3 mai 1660, à l'occasion du mariage de Gilles Fouquet, frère du surintendant et premier écuyer de la grande écurie du roi, avec M^{lle} Anne d'Aumont, fille de César d'Aumont, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Touraine, les registres de Maincy nous apprenant que la célébration de ce mariage se fit en la chapelle de Vaux-le-Vicomte. Mais ne serait-ce pas plutôt en mémoire des fêtes qui eurent lieu, la même année, pour le mariage de Louis XIV, et dont le surintendant a dû être l'ordonnateur? Nous sommes d'autant plus porté à accepter cette dernière explication qu'il existe un troisième jeton, aux armes et à la devise de Fouquet, représentant, au revers, un arc de triomphe à trois portiques surmonté d'un trophée, avec la date de 1661 à l'exergue et cette légende au pourtour : PACI. ÆTERNÆ. PACTISQVE. HYMENEIS, ce qui ne peut s'appliquer qu'au mariage de Louis XIV, qui, comme l'on sait, fut la conséquence de la paix conclue avec l'Espagne et l'Empire. Le surintendant avait probablement la prétention d'avoir beaucoup travaillé à la conclusion de ces traités.

Nous remarquerons aussi qu'il existe deux médailles portant les armes de France au droit, avec les mêmes revers que nous avons décrits : *Tandem ecce tandem* et *Paci æternæ pactisque hymeneis*; la première paraît se rapporter à la paix des Pyrénées (1658); l'arc de triomphe figuré sur la seconde représente celui qui fut élevé au faubourg

Saint-Antoine (1660), et sous lequel passa Louis XIV à l'occasion de son mariage. Fouquet ne s'est donc pas fait scrupule de s'arroger ces deux revers royaux.

Manufacture de tapisserie.

La présence des tapissiers haut-lissiers à Maincy est signalée par les registres un mois après l'arrivée de *le Brun*, qui, comme nous l'avons vu, s'était chargé de fournir les cartons. A en juger d'après des documents aussi laconiques et aussi incomplets, près de la moitié du personnel de la manufacture se composait d'artistes que Fouquet avait fait venir de Flandres; cependant le conducteur en chef de la tapisserie était un Français, *Louis Blamard*, qui mourut dans la deuxième année de l'établissement, le 13 août 1660; il obtint les honneurs de la sépulture dans la nef de l'église de Maincy, près du chœur. Reste à découvrir par qui il fut remplacé. Le premier acte où il soit fait mention d'un tapissier est du 14 décembre 1658, et le dernier du 24 avril 1662 (1), d'où résulte la preuve que la manufacture a fonctionné au moins trois ans et trois mois. Si l'on devait s'en rapporter aux calculs ordinaires de la statistique, qui compte un décès par an sur quatre-vingt-dix-sept habitants, la constatation de dix décès de tapissiers, répartis sur trois années et trois mois, porterait approximativement le nombre des artistes à deux cent quatre-vingt-dix. Pour cela il faut écarter toute supposition de fléau épidémique; et au contraire, il y a tout lieu de croire à quelque invasion de ce genre (2); car il est à remarquer que, dans les deux premières années, il n'y a eu que trois décès de tapissiers, tandis que, dans le cours seul de la dernière année, il en est mort sept, dont quatre Flamands; ajoutez en outre sept enfants de tapissiers.

Voici la liste des dix-neuf tapissiers qui figurent dans les

(1) L'acquisition du terrain des Gobelins par Louis XIV est immédiatement postérieure; elle est du 6 juin 1662. (Lacordaire, p. 58.)

(2) Dans les deux invasions du choléra, la commune de Maincy a été une des plus maltraitées du département de Seine-et-Marne, et, depuis, la fièvre typhoïde y a fait plusieurs fois de grands ravages.

actes de Maincy, avec les qualifications que leur donne le curé de la paroisse et en suivant l'ordre chronologique :

1658. — 1° *Maitre Antoine Colpert* ou *Colpaert*, Flamand, marié à Maincy avec Anne Fontaine, de Brie-Comte-Robert, le 14 décembre 1658; ils eurent trois enfants : Antoine, Pzègre (?) et Guillaume, et perdirent successivement les deux aînés le 13 décembre 1660 et le 11 décembre 1661.

1658. — 2° *Jean Bontemps*, maître tapissier, décédé à Maincy le 17 avril 1661.

1658. — 3° *Nicolas Beaufaict*, tapissier.

1659. — 4° *Jacques Cordier*, Flamand de nation, natif de Hachemander, évêché de Gand, décédé le 20 octobre 1659.

1660. — 5° Honorable homme *Gille Boutredol*, tapissier, eut pour femme Christine Boffremont, décédée à Maincy le 27 mars 1660, et pour fils Pierre Boutredol, baptisé à Maincy le 19 janvier 1660.

1660. — 6° Honorable homme *Pierre Bresnu*, tapissier.

1660. — 7° Honorable homme maître *Louis Blamard*, tapissier et conducteur de la tapisserie de M^r Fouquet, procureur général, décédé à Maincy le 13 août 1660.

1660. — 8° *Jean Zègre* (1), tapissier, natif d'Enghien, en Flandre, décédé à la Charité de Maincy, le 16 novembre 1660.

1661. — 9° *Josse Boulanger*, natif de Voemon, en Flandre, tapissier, décédé à la Charité de Maincy le 5 janvier 1661, après avoir abjuré la religion protestante.

1661. — 10° *Nicolas Rambault*, tapissier, décédé le 31 mai 1661.

1661. — 11° *François de Bussy*, tapissier, décédé le 31 mai 1661.

1661. — 12° *Jean Vieville*, Flamand, tapissier, décédé dans la Charité de Maincy le 24 juillet 1661.

1661. — 13° Honorable homme *Guillaume Lenfant*, maître tapissier, qui perdit à Maincy deux filles : Marguerite, décédée le 26 juillet 1661, et Marie-Isabelle, morte le 4 septembre 1661.

(1) Ne serait-ce pas le nom de *Soghers* ou *Zeghers*, et le nom de Pzègre, qu'on a vu plus haut, ne serait-il pas encore une forme encore plus écorchée?

1661. — 14° *Claude Lefebvre*, dit *S. Claude*, tapissier, qui perdit sa fille Marguerite le 12 août 1661.

1661. — 15° *Pierre Hermand*, tapissier, dont les deux filles, Marguerite et Loth, moururent à quelques jours de distance, le 31 août et le 14 septembre 1661, et furent inhumées dans l'église.

1661. — 16° *Maître Lourdet*, tapissier, perdit aussi une fille le 5 octobre 1661 (1).

1661. — 17° *Matthieu Bouche* (2), natif de Bruxelles, tapissier, mourut à la Charité de Maincy le 28 novembre 1661.

1662. — 18° *Maître Jean Perclas*, tapissier, qui se maria, le 13 février 1662, avec une fille de Maincy, Paquette Passe-sur-la-Rue.

1662. — 19° *Jacob Trool*, natif de Bruxelles, tapissier, décédé à Maincy le 24 avril 1662.

Enfin, un autre tapissier, *Jean Pérart*, est nommé dans le procès (tome IV, p. 186) parmi les créanciers qui s'opposèrent à la levée des scellés; mais ce n'est peut-être qu'un marchand.

Maître menuisier.

Comme à cette époque la menuiserie des lambris exigeait une décoration qui rentre tout à fait dans le domaine de l'art, n'oublions pas de mentionner *Jacques Prou*, menuisier du château, dont le fils, né en 1659, eut pour parrain et marraine Watel et M^{me} le Brun.

Fontainier.

Un des employés qui est resté le plus longtemps à Vaux, c'est le fontainier en chef, qui avait son logis spécial à

(1) Il mourut avant 1685. (Cf. Lacordaire, p. 71, note 2.) Dès 1627, le nom de Lourdet était déjà en réputation parmi les artistes tapissiers. Louis XIII avait mis à la tête de la savonnerie Simon Lourdet et lui avait accordé des lettres d'anoblissement. En 1687, la veuve Lourdet était encore à cette manufacture. Vers la même époque, on voit figurer, aux Gobelins, Pierre et Jean Lefebvre, tapissiers haut-lissiers.

(2) Aux Gobelins, le nom de *Bouche* ou *Boubouche* est un sobriquet qui s'est conservé dans les ateliers. L'origine en remonterait-elle au tapissier de Fouquet ou à l'un des siens?

gauche de la chapelle, *Claude Robillart*, que nous rencontrons dès 1659; il fut encore parrain en 1667, avec madame Fonteny de la Tour, femme du receveur général de Vaux. Sa charge exigeait évidemment une grande habileté dans l'art hydraulique, et son expérience devait l'avoir rendu l'homme indispensable, car on ne peut oublier que les eaux de Vaux-le-Vicomte pouvaient rivaliser avec celles de Versailles. Grâce aux grandes planches de détail gravées par Israël Silvestre, j'ai pu évaluer à cent cinquante au moins le nombre des jets d'eau qui jaillissaient dans les cours et les parterres du surintendant; ils étaient ensuite distribués de manière à retomber en nappes dans plus de cent vasques, ou à être vomis par une infinité de mascarons. C'est là qu'on admirait la *fontaine de la Couronne*, les *grandes* et les *petites cascades*, le bassin de *Galatée* au milieu du canal, la *grotte rustique*, du dessin de la *Nôtre*, et la *Colonne*, ou *gerbe d'eau* qui, derrière, couronnait la terrasse en amphithéâtre. Quand le fils du maréchal de Villars voulut mettre fin aux dépenses exorbitantes qu'exigeait l'entretien de ces eaux, il vendit pour 490,000 l. de plomb en provenant.

Jardinier en chef.

Nous citerons aussi Antoine Trumel, qui était déjà jardinier de Vaux en 1660; il avait épousé Françoise des Margotiers, sœur ou fille de Charles des Margotiers, concierge du château depuis 1658. Deux mois après l'arrestation de leur maître, nous les voyons implorant déjà une nouvelle protection et demandant pour parrain de leur enfant « noble gentilhomme Mathieu d'Angeville, exempt des gardes du corps du roy, puis escuier, seigneur de Pressy Notre-Dame (Aube), escuier du roy dans sa grande escurie, capitaine exempt des gardes, servant près la reyne mère, commandant pour Sa Majesté au château de Vaux-le-Vicomte. » Nous avons retrouvé le même officier occupant encore militairement le château en 1665.

En ouvrant ces cahiers, dont les pages fatiguées et flétries semblent appartenir à des livres de blanchisseur plutôt qu'à des registres municipaux, nous ne nous attendions guère à trouver, sous l'empreinte de pouces roturiers, des noms si aristocratiques et d'intéressants documents,

rehaussés par de si précieux autographes ; car, à côté des Fouquet, figurent les Maupéou, les Béthune-Charost, les Catelan, les Simiane ; à côté de la signature de M^{me} le Brun vient celle de Watel ; et si ce n'était pas sortir de notre sujet, nous pourrions faire succéder au luxe artistique du financier, le faste militaire du maréchal de Villars, escorté d'un capitaine des gardes et d'un capitaine du château, ou se faisant représenter à l'église, lui par un écuyer, et M^{me} la maréchale par une demoiselle d'honneur. Mais terminons par une remarque qui n'a pas encore été faite à l'occasion du procès de Fouquet : la plupart des historiens, séduits par les vices dorés du surintendant, ont montré trop d'indulgence pour le crime qui en était la conséquence inévitable. Un dilapidateur de la fortune publique méritait le sort d'Enguerrand de Marigny et de Jean de Montaigu, et c'était un devoir sacré pour le chef de l'État de veiller à ce que la marche de la justice ne fût pas entravée par cette foule de créatures que le coupable s'était faites à prix d'or. Le reproche fait à Louis XIV d'avoir manqué de générosité envers Fouquet nous semble donc injuste, quand pas un de ses biens n'a été confisqué, quand pas un seul membre de sa famille n'a été enveloppé dans sa disgrâce. Il y a plus : on n'a pas oublié qu'un des principaux chefs d'accusation contre Fouquet était un plan de rébellion trouvé écrit de sa main et suivi de l'acquisition de la forteresse de Belle-Isle faite en vue de ce complot. Eh bien ! non-seulement Belle-Isle n'a pas été repris, mais il a été érigé en marquisat en faveur du petit-fils de Fouquet, qui n'en a pas moins obtenu le bâton de maréchal de France. C'est par ce glorieux baptême que le nom de Fouquet a été effacé du front de sa postérité et que son sang a été régénéré. Aussi ne se doute-t-on pas qu'il existe encore de nos jours un descendant du surintendant dans la personne de M. le comte de Belle-Isle, issu du maréchal par la branche cadette, mais privé malheureusement d'un héritier de son nom.

Eugène Grésy.

Dans ces registres, il n'y a, comme on voit, aucune trace du grand nom de *Puget*, ce qui d'ailleurs ne serait pas une

preuve qu'il ne fût pas venu à Vaux. Pourtant, et quoi qu'il en coûte, en s'en tenant aux données fournies par le père Bougerel dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Provence*, — et il faut les accepter jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ou confirmées par les documents trouvés à Marseille par M. Léon Lagrange, — il se pourrait que *Puget* n'ait point eu d'ouvrages à Vaux. Voici ce qu'on trouve dans le P. Bougerel : *Puget* resta jusqu'au 12 mai 1660 au château de Vaudreuil en Normandie, pour lequel il avait fait deux statues de pierre et le modèle d'un bas-relief ; « M. *Lepautre*, architecte renommé, trouva ces ouvrages si beaux qu'il conseilla à M. Fouquet (ceci n'indique-t-il pas que *Lepautre* a travaillé pour le surintendant ?) d'employer un si habile homme pour les ornements de Vaux-le-Vicomte. Comme le marbre était alors extrêmement rare à Paris, ce fameux ministre envoya *Puget* à Gênes pour choisir autant de blocs de marbre qu'il jugerait à propos, et c'est lui qui le premier a rendu le marbre si commun dans le royaume. Tandis qu'il se préparait à son voyage de Gênes, le cardinal Mazarin lui envoya plusieurs fois M. Colbert pour l'engager à son service (ceci implique un séjour à Paris pendant lequel *Puget* a pu visiter Vaux pour voir ce qu'il y pourrait faire), mais il était trop attaché à M. Fouquet pour consentir aux désirs de cette Eminence, ce qui l'obligea à hâter son voyage. » A Marseille, il fait les dessins de l'embellissement du cours, « ce qui l'arrêta plus longtemps qu'il ne croyoit.... Il se rendit ensuite à Gênes, et, dans le temps qu'il travailloit à faire charger de blocs de marbre trois bâtiments, il fit pour M. des Noyers l'Hercule gaulois. Cet ouvrage lui acquit une si grande réputation que, la nouvelle de la disgrâce de M. Fouquet étant parvenue dans la ville, les plus nobles n'oublièrent rien pour l'arrêter et y réussirent. » C'est donc surtout, sinon même uniquement, à Gênes que *Puget* a servi Fouquet. A Vaux, les cariatides qui portent les signes du zodiaque sous le couronnement du dôme, sont, à ce que me dit M. Grésy, d'un grand goût, et les seize Termes qui soutiennent la grille d'honneur, et qui surmontent les bustes adossés d'Apollon et de Minerve, de Mercure et de Flore, d'Hercule et de Cérès, entremêlés de faunes et de satyres, ont, quoique ébauchés à la hâte et presque inachevés, de l'ampleur, de la fierté et de la fougue. Mais, si l'on réfléchit d'un côté que ces figures, étant de pierre, ont par là dû être exécutées sur place, et de l'autre que le

Brun demeurait sur les lieux et avait la conduite générale de tous les travaux de décoration (1), il y a tout lieu de croire que, comme pour le lion dont parle M^lo de Scudéri, et comme plus tard pour les travaux de Versailles, c'est le Brun qui a donné aux sculpteurs les motifs de leurs figures.

D'ailleurs, nous connaissons maintenant le nom d'autres sculpteurs qui ont réellement travaillé à Vaux, et auxquels il serait plus raisonnable de les attribuer, par exemple à Thibaut Poissant, puisqu'on lit dans sa vie par Guillet de Saint-Georges (2) : « Il travailla aussi pour M. Fouquet et fit de pierre de Tonnerre, au château de Vaux-le-Vicomte, une Renommée couchée dans le fronton de la façade du salon du côté du parterre. Il y fit aussi les modèles de stuc pour faire huit Termes de grès qui ont chacun huit pieds de hauteur. » Quant à Legendre, le seul dont les registres de Maincy aient gardé la trace, il fut emmené à Vaux par le Brun, qui était son ami et qui l'employa à tous les ornements de stuc qui sont aux plafonds des appartements de Vaux (3). Mais le sculpteur qui y avait le plus travaillé, c'est Michel Anguier : « En 1655, M. Fouquet employa M. Anguier pour toute la sculpture qui se voit dans la belle maison de Saint-Mandé, et, après l'y avoir occupé pendant trois années, il lui fit commenter, en 1658, plusieurs ouvrages à Vaux-le-Vicomte, dont voici les plus considérables : trois figures vêtues à l'antique, chacune de six pieds de hauteur, représentant trois philosophes de l'antiquité ; deux figures qui ont aussi chacune six pieds de hauteur, l'une représentant Apollon et l'autre Rhéa ; douze Termes qui figurent les douze dieux principaux ; une figure de la Clémence et une de la Justice, avec leurs hiéroglyphes, chacune de sept pieds et demi (4). »

Voilà donc trois sculpteurs au moins entre lesquels on aurait à choisir sans avoir besoin de recourir au Puget. Il est pourtant singulier que, s'il a passé tant de temps à réunir des marbres pour Fouquet, — et l'envoi reçu par

(1) Cf. la vie de le Brun ; *Mémoires des académiciens*, I, 19-21.

(2) *Mémoires des académiciens*, I, p. 327.

(3) *Ibid.*, p. 411.

(4) *Ibid.*, p. 440.

Guillaume Musnier à Melun avait peut-être été expédié par lui (1), — Puget n'ait rien sculpté pour celui qu'il considérait comme un maître. Voilà sur ce point ce que je supposerais. L'*Apothéose d'Hercule*, de le Brun, était la dédicace de Fouquet ; Hercule est partout dans les ornements de Vaux ; au bout du jardin, et pour couronner les grottes et le gros jet d'eau, il y avait un Hercule colossal ; on le devine dans la grande planche de Silvestre, et l'on peut s'en assurer par cette phrase de la description de Valterre dans la *Clélie* (2) : « Et comme pour marquer que c'est la dernière pièce de ce grand et beau travail, on a mis proche de là une belle figure d'Hercule qui se repose de tous ses labeurs, qu'on voit représentés en basse-taille sur le piédestal. » C'était la statue la plus en vue du parc et comme le couronnement de toutes les autres, de même que dans le palais la montée d'Hercule au ciel était aussi la plus importante des peintures. Pour Saint-Mandé, Anguier en avait fait aussi un de six pieds (3). La sculpture et la peinture se réunissaient donc à l'envi pour personnifier dans le héros fabuleux la fortune et le mérite du ministre tout-puissant. Alors, pourquoi l'Hercule gaulois, cet Hercule au repos auprès des fleurs de lis, ne serait-il pas une œuvre faite par Puget pour le surintendant ? Celui-ci tombé en disgrâce, M. des Noyers l'achète, et elle passe pour lui avoir été destinée dès l'origine. Rien n'est plus simple, surtout quand on voit, non-seulement M. de Seignelai, acheter à Anguier, pour sa maison de Sceaux, trois figures de pierre de Vernon, hautes de dix à onze pieds, qui avaient été faites pour Vaux (4), mais Louis XIV hériter du surintendant, en prenant après lui le Brun, le

(1) A propos de ce chargement « de ballots et caisses de figures de marbre » venus de Lyon par terre, la défense (Procès, IV, 266) met en marge : « Que M. le Tellier m'a données gratuitement, provenant d'une démolition de quelque vieille maison en ce temps-là. » Le fait allégué peut et doit être vrai ; mais n'y avait-il que cela ?

(2) *Clélie*, t. X, 1660, 5^e et dernière partie, liv. III, p. 1090-1142.

(3) *Mémoires des académiciens*, I, p. 441.

(4) *Ibid.*, p. 446, note 2.

Nôtre, Puget, et ne créer les Gobelins qu'avec les tapissiers de Fouquet; il n'y a rien d'étonnant à ce que l'Hercule eût pu être destiné à Fouquet; c'était un bien autre seigneur que M. des Noyers, et Dangu n'avait pas la prétention de rivaliser avec Vaux.

A. DE M.

(Extrait, avec additions, des Archives de l'art français, 4^{re} série, tome VI, n^o du 15 novembre 1858.)
